

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU**

### **CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre du mois d'avril, à 19h30, le Conseil municipal de la COMMUNE de TORCIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire en salle de conseil, sous la présidence de Mme Françoise GIRAUDET (Maire).

**Date de convocation du Conseil Municipal : 13 avril 2023**

**Nombre de Conseillers :** **Présents :** Mme GIRAUDET Françoise (Maire), Mme BARBARIN Estelle (1<sup>ère</sup> adjointe), M. VALERIOTI Giacomo (2<sup>ème</sup> adjoint), Mme BOUQUET Aurélie, M. CORDOVADO Vincent, M. COUPRIE Patrick, M. FEAUD Pascal, Mme FERRIER Frédérique, Mme MELOTTO Monique, Mme PACCALLET Emilie, M. TAVERNIER François, Mme GALLET Chantal, M. PACCALLET Guy  
**. En exercice : 15**  
**. Présents : 13**  
**. Votants : 14**  
**Absent excusé :** M. PAMBRUN Gilles (3<sup>ème</sup> adjoint - Pouvoir à M. CORDOVADO Vincent)  
**Absent :** M. CHAVANT Jean-Marc  
**Secrétaire de séance :** M. CORDOVADO Vincent

#### **I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT**

Le conseil municipal a approuvé le compte-rendu afférent à la séance publique ordinaire du Conseil municipal qui a eu lieu le 21 mars 2023.

#### **II. DELIBERATION**

- **Convention avec le STEASA pour les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, d'aménagement des voiries et réseaux associés et de renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements - Hameau du Chauchay.**

Pour la bonne gestion des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, d'aménagement des voiries et réseaux associés et de renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements au Hameau du Chauchay, Madame le Maire explique qu'une convention doit être signée avec le STEASA. Madame le Maire fait lecture de cette convention.

Madame le Maire précise également au Conseil Municipal que malgré cette convention, les demandes de subventions devront être effectuées par la municipalité ainsi elle demande au conseil de l'autoriser à effectuer toutes les demandes de subventions liées au travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, d'aménagement des voiries et réseaux associés et de renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements au Hameau du Chauchay.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des suffrages exprimés accepte de signer la convention avec le STEASA présentée par Madame le Maire ; autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette convention ; et autorise Madame le Maire à réaliser toutes procédures permettant l'obtention de subvention en rapport avec les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, d'aménagement des voiries et réseaux associés et de renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements au Hameau du Chauchay.

#### **III. INFORMATIONS DIVERSES**

- **Route de la Doua :**

La Route de la Doua, qui avait été fermée à la circulation suite à la mini-tempête du 31 mars dernier, a été ré-ouverte en alternat et limitée à 30km/h pour la sécurité des tous les usagers (piétons et véhicules).

Madame le Maire remercie le Département de l'Ain, et plus spécialement Monsieur Bernardon, pour son aide dans la gestion de ce problème et pour la fourniture de glissières en béton armé qui permettent d'assurer la sécurité de tous.

- **Déplacement de panneaux :**

Un schéma de proposition du service des routes du Département concernant de nouvelles implantations des panneaux d'entrées et de sorties du village, des lieux-dits ou des hameaux est présenté au conseil municipal.

Les propositions se situant vers le chemin de la Déruppe et celui des Combes sont refusées par les conseillers. Celles concernant La Guicharde et l'entrée du Chauchay sont acceptées.

- **Achat de parcelles à la SNCF :**

Suite à la délibération du 27 février, Madame le Maire présente au conseil le prix demandé par la SNCF soit 11 883 €. Le conseil demande s'il est possible de négocier le prix et de le descendre à 10 000€ comme évoqué ultérieurement. Madame le Maire promet d'essayer mais sans pouvoir se prononcer sur le résultat de cette requête.

L'entreprise COSMOS – géomètres à Lagnieu – a été contactée pour fixer la nouvelle délimitation de la parcelle AK218.

- **Rugby :**

*Aide financière à l'EDB (Étoile Du Bugey Rugby) :*

Suite à la réception d'un mail en date du 20 avril 2023, Madame le Maire explique que la Présidente de l'EDB, Madame Christine RUMIANO, sollicite une aide financière auprès de la commune. Après réflexion, le conseil décide d'une aide exceptionnelle de 500€. Celle-ci fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil.

*Prêt du terrain du foot :*

Le terrain de foot situé près de l'ancienne gare sera prêté à l'école de rugby de St Rambert-en-Bugey, une convention sera prochainement signée.

La commune de St Rambert-en-Bugey s'est engagée à changer tous les luminaires situés autour du terrain. L'entretien de la pelouse restera à la charge de la commune.

- **Subventions 2024 :**

N'ayant pas été modifiées depuis de nombreuses années, au vu du contexte économique actuel et si celui-ci perdure, les subventions qui seront attribuées en 2024 seront réévaluées et réétudiées au cas par cas.

- **Chemin des Fontanettes :**

Suite à une demande de son nouveau propriétaire, la parcelle AI 158 dont la mairie a acheté une partie sera délimitée visiblement (par le service technique) pour que celui-ci puisse exploiter sa parcelle sans craindre de déborder sur le chemin communal.

- **Centre Nautique Laure Manaudou :**

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) a informé que la Dotation Solidarité Communautaire sera augmentée de 1 600€ pour pallier à la forte augmentation de la contribution versée par la commune au Centre Nautique.

Un remboursement des trajets en bus école-piscine va être demandé à la CCPA.

- **AAPPMA / SR3A**

Plusieurs échanges ont lieu entre l'AAPPMA et le SR3A concernant le devenir et l'entretien de l'Albarine suite aux travaux effectués il y a quelques années. Pour le moment, le conseil municipal décide de continuer à rester spectateur des échanges n'ayant pas les compétences nécessaires pour interagir avec les protagonistes.

- **Habitat en péril**

Une habitation du village a été déclarée dans un état de délabrement et d'insalubrité assez important par l'ARS et la Préfecture de l'Ain. Ces 2 entités demandent à la commune de se tenir informer

de l'avancée des travaux que le propriétaire doit accomplir. Si celui-ci ne prouve pas son bonne volonté à améliorer son logement, un arrêté de péril devra être pris.

- **La Roseraie :**

Suite à la plainte au mois de janvier 2023 de Mme Flore Bernard à l'encontre de la municipalité, Maître Bescou, avocat de la commune, a constitué et déposé la défense auprès du tribunal administratif de Lyon.

- **Transport à la demande :**

Le nouveau service de transport à la demande de la CCPA sera mis en place sur la commune courant septembre 2023.

4 lieux de ramassage ont été validés par la CCPA : devant la Mairie, au Chauchay, à Montferrand et au Mont de l'Ange. Des conditions plus précises seront bientôt disponibles en mairie.

- **Marche des élus :**

Le samedi 03 juin, la commune accueillera la traditionnelle marche annuelle des élus du canton.

- **Assainissement :**

*Station d'épuration à Château-Gaillard :*

Le STEASA propose une phase de dialogue du 24 avril au 29 mai 2023 concernant le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Château-Gaillard. Le STEASA invite les administrés à venir poser des questions et donner son avis soit lors des 3 réunions publiques prévues (2 mai à 18h30 : Château-Gaillard ; 09 mai à 19h00 : Ambérieu-en-Bugey ; 16 mai à 18h30 : St Rambert en Bugey) soit en mairie où un recueil et des plaquettes d'informations sont mis à disposition.

*Transfert de compétence à la CCPA :*

En 2026, le transfert de compétence à la communauté de communes devra être effectif : se pose la question du devenir des syndicats comme le STEASA et le SIERA. Une intégration de ces syndicats comme service des eaux au sein de la CCPA est à l'étude.

- **Bilan énergétique :**

Madame Estelle BARBARIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, explique que dans le cadre du projet IMPACTE (Initiative Mutualisée pour ACcélérer la Transition Energétique en collaboration avec la CCPA et l'ALEC01) un bilan énergétique de tous les bâtiments communaux va être réalisé.

Ce diagnostic permettra de connaître ce qui peut être amélioré au niveau du chauffage, de l'isolation, etc.

- **Piste cyclable :**

Un projet a été présenté au conseil municipal. Les remarques faites devraient être prise en compte par la CCPA pour la prochaine présentation.

- **Vélos électriques :**

Des vélos électriques sont à la disposition de tous devant la poste de Tenay.

- **Camion benne :**

Le camion benne du service technique n'a pas validé son contrôle technique, la contre-visite est prévue pour le 17 juin. Monsieur Vincent CORDOVADO se charge de contacter M. Olivetti et le Garage Bolley pour la réalisation des réparations à faire avant ce second passage.

- **Rallye Patrimoine :**

Madame Emilie PACCALLET, conseillère, explique que Terre Albarine réitère le 24 septembre 2023 son « Rallye du Patrimoine ». Cette année, le circuit commencera à Torcieu.

Une réunion d'explications aura lieu le mardi 09 mai à 14h00 au Musée à St Rambert-en-Bugey.

- **Tour de France :**

2 étapes passeront par la RD1504 :

- le 14 juillet - étape 13 de Châtillon-sur-Chalaronne au Grand Colombier
- le 20 juillet - étape 18 de Moûtiers à Bourg-en-Bresse

Madame le Maire, Françoise GIRAUDET, clôt la séance à 21h50.

Le Maire, Françoise GIRAUDET

